

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction interdépartementale des routes Atlantique

Bordeaux, le 4 mars 2009

## Dossier de presse

## Plan de relance de l'économie française

### Opérations d'entretien et de réparation sur le réseau routier national Atlantique

Lors du comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires du 2 février 2009, le gouvernement a arrêté la consistance du plan de relance de l'économie française. Pour le réseau routier national Atlantique, qui comprend environ 750 km de routes nationales, pour une grande part à 2x2 voies, et autoroutes non concédées en Aquitaine et Poitou-Charentes (cf. carte jointe), le montant total arbitré s'élève à 14,68 M€. Il vient ainsi abondé de 34 %, un budget annuel 2009 de montant global 43 M€.

Ce budget d'investissement spécifique sera consacré à anticiper dans le temps, des travaux nécessaires d'entretien préventif, de grosses réparations, de régénération des chaussées ainsi que des travaux de réparation des ouvrages d'art.

Les travaux d'entretien préventif consistent à renouveler la couche de roulement de la chaussée (constituée en général de béton bitumineux sur 2 à 6 centimètres d'épaisseur), avant que l'état de dégradation n'impose une intervention curative lourde. Cette couche de roulement contribue à la sécurité des usagers ainsi qu'à leur confort. Le montant des travaux d'entretien préventif inscrit au plan de relance de l'économie française pour le réseau routier national Atlantique est de 6 M€ pour traiter un linéaire routier de 26 km. Il abonde le montant budgétaire 2009 (6,7 M€) de 90 % .

Les travaux de grosses réparations de chaussée consistent à renforcer les chaussées dégradées. C'est une action plus curative que préventive visant à renouveler la résistance de la partie supérieure de la structure de la chaussée. Elle passe par un rabotage de la partie supérieure de la chaussée qui est ensuite reconstituée en enrobés bitumineux avant d'être revêtue de la couche de roulement en surface. Le montant des travaux de grosses réparations de chaussée inscrits au plan de relance de l'économie française pour le réseau

routier national Atlantique est de 1,65 M€ pour traiter un linéaire routier de près de 7 km. Il abonde le montant budgétaire 2009 (5,88 M€) de 28 %.

Les travaux de régénération de chaussée associent des travaux de grosses réparations, pour renouveler la résistance de la chaussée, et le réaménagement de sa configuration géométrique (profil en travers) pour la normaliser en regard de la réalité de son usage. Ainsi, pour la section de RN 11 retenue au plan de relance, les bandes d'arrêt d'urgence et celles le long du terre-plein central seront recalibrées ; les glissières de sécurité seront remises à niveau. Le montant des travaux de régénération de chaussée inscrits au plan de relance de l'économie française pour le réseau routier national Atlantique est de 5,5 M€ pour traiter une section qui s'étend sur près de 22 km. Il abonde le montant budgétaire 2009 (1,91 M€) de 288 %.

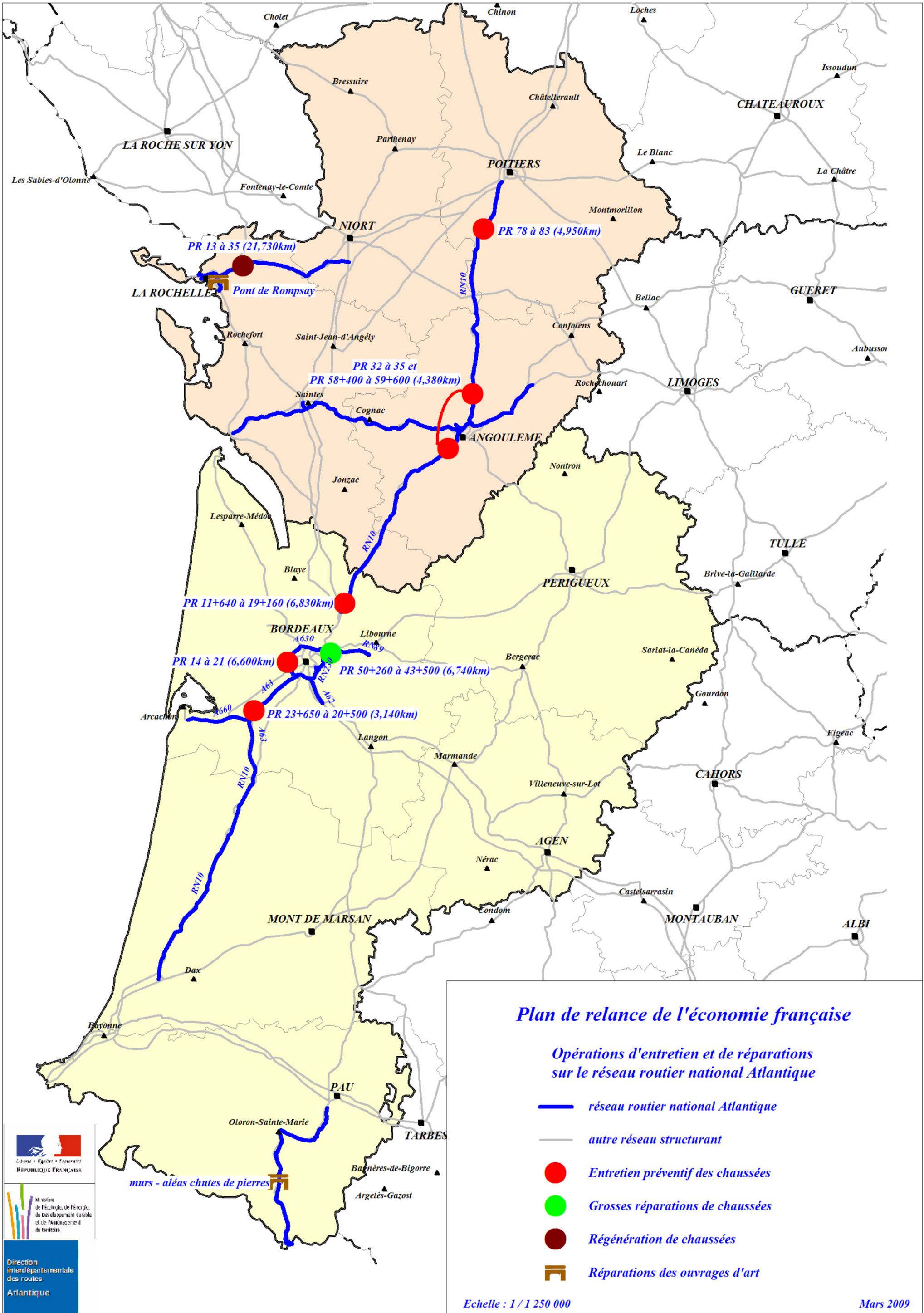
Les travaux de grosses réparations des ouvrages d'art concernent des interventions conséquentes, à caractère curatif et préventif, qui dépassent le cadre de l'entretien courant de petite ampleur technique et financière. Les travaux sur le Pont de Romsay (RN 137 – Rode de La Rochelle) comprennent notamment le changement des appareils d'appui (du tablier du pont sur ses culées), le changement des joints de chaussée (assurant la transition entre la chaussée sur le tablier et celle de part et d'autre du tablier) et le renouvellement normalisé du dispositif de retenue sur le pont. Les travaux sur la RN 134 visent à mettre en œuvre des dispositifs de protection contre les chutes de pierres. Le montant des travaux de grosses réparations des ouvrages d'art inscrits au plan de relance de l'économie française pour le réseau routier national Atlantique est de 1,13 M€. Il abonde le montant budgétaire 2009 de (0,755 M€) de 150 %.

Les sections choisies répondent aux critères techniques permettant d'établir les priorités pour garantir la pérennité des infrastructures routières. Elles sont récapitulées sur la carte synthétique ci-jointe.

Ces travaux, qui se dérouleront sous circulation, débuteront au 2ème trimestre 2009. Il est prévu d'en achever la plus grande part au 3ème trimestre. La totalité sera achevée au 4ème trimestre 2009.

La DIR Atlantique disposera de plus d'un budget pour le renouvellement de la signalisation horizontale sur les routes à 2x2 voies. Les sections concernées seront choisies suivant les critères techniques normalisés en vigueur permettant d'apprécier la performance de la signalisation en place.

A noter enfin que la direction interdépartementale des routes Atlantique bénéficie dans le cadre du plan de relance de l'économie française d'un budget de 1,245 M€ pour le renouvellement de ses matériels roulants spécialisés, afin d'accélérer la mise à la norme EURO V de son parc de véhicules. Cette norme plafonne le taux de CO2 émis par les véhicules en application des décisions prises pour la lutte contre l'évolution climatique.



**Plan de relance de l'économie française**

**Opérations d'entretien et de réparations sur le réseau routier national Atlantique**

- réseau routier national Atlantique
- autre réseau structurant
- Entretien préventif des chaussées
- Grosses réparations de chaussées
- Régénération de chaussées
- Réparations des ouvrages d'art

Echelle : 1 / 1 250 000

Mars 2009

Ministère de l'Équipement, de l'Énergie, du Transport, du Logement, de la Mer et de la Pêche

Direction interdépartementale des routes Atlantique